

Postes à exigences particulières

L'accès à certains postes peut nécessiter la détention de titres, de certifications, ou l'inscription sur une liste d'aptitude aux fonctions pour une nomination à titre définitif.

Par ailleurs certains postes nécessitent une habilitation délivrée, pour une durée de 3 ans (3 mouvements) par une commission départementale.

I- La liste des postes

Sont concernés les fonctions suivantes :

- ASH - Enseignant référent
- Conseiller pédagogique de circonscription :
 - Conseiller pédagogique généraliste
 - Conseiller pédagogique EPS
 - Conseiller pédagogique TICE
- Coordonnateur REP ou REP+
- Directeur d'école en REP+
- Directeur d'une école avec un dispositif violon (annexe liste des écoles)
- Enfants du voyage (EFIV)
- Enseignant au sein d'un pôle linguistique
- Toutes Petite Section (TPS)
- UPEAA

Tout poste étant susceptible d'être vacant, aucune liste de poste vacant ne sera diffusée.

II- Candidatures

Ces postes sont ouverts aux enseignants titulaires et répondant aux exigences décrites dans la fiche de poste.

La demande doit être transmise accompagnée d'un CV et d'une lettre de motivation **uniquement** via l'application COLIBRIS avant le 30 janvier 2024.

Si le candidat répond aux exigences du poste il recevra **via COLIBRIS** une convocation à un entretien qui se déroulera entre le 6 février et le 13 mars 2024.

Les candidats nommés à titre définitif sur un poste de même nature dans un autre département sont soumis à la même procédure et doivent prendre contact avec le service de la Gestion collective (mouvement). Ils devront envoyer leur candidature avant le 11 mars 2024.

Ils recevront ensuite une convocation à un entretien.

Les candidats nommés à titre définitif sur un poste de même nature dans le département du Val d'Oise ne sont pas soumis à cet acte de candidature, et pourront postuler via SIAM/MVT1D.

III- Affectations

La commission départementale proposera un avis sur chaque candidature.

Les candidats ayant obtenu un avis favorable pourront participer au mouvement informatisé via SIAM/MVT1D afin d'obtenir un poste à titre définitif.

L'avis de la commission départementale est valable 3 ans au sein du département du Val d'Oise.

Postes à profil

Les missions confiées aux titulaires de ces emplois requièrent une expertise particulière.

Ces postes exigent des modalités de recrutement hors barèmes afin que l'adéquation entre le profil des candidats et les postes à pourvoir soit optimale.

I-La liste des postes

Sont concernés les fonctions suivantes :

- ASH – Commission Départementale d'Orientation vers les Enseignements Adaptés du second degré (CDOEA)
- ASH – Chargé mission prospective
- ASH – Coordonnateur Accompagnement Pédagogique A Domicile à l'Hôpital ou à l'École (APADHE)
- ASH – Coordonnateur Dispositif d'appui aux Pôle Inclusifs d'Accompagnement Localisé (DAP)
- ASH – Coordonnateur pédagogique d'unités d'enseignement (CPUE)
- ASH - Directeur d'établissement spécialisé 3classes et plus
- ASH - Dispositif d'auto régulation pour l'autisme (DAR)
- ASH – Enseignants en milieu hospitalier
- ASH – Enseignants itinérants
- ASH – Foyer d'aide sociale à l'enfance
- ASH – Matériel pédagogique
- ASH – Maison d'arrêt du Val d'Oise (MAVO) et centré éducatif fermé
- ASH – Mise à disposition de la Maison Départementale des personnes handicapées (MDPH)
- ASH – Plateforme de scolarisation mutualisée
- ASH - Professeur ressource autisme
- ASH - Professeur ressource troubles neuro développement (TND)
- ASH – Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD)
- ASH - ULIS 1^{ER} degré option TSA
- ASH – Unité d'Enseignement en Élémentaire Autisme (UEEA)
- ASH – Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme (UEMA)
- ASH - Unité d'enseignement autisme (Ecole les groux Vaureal)
- Pôle linguistique renforcé
- Directeur référent
- Conseillers pédagogiques ASH
- Conseillers pédagogiques départementaux

- Conseillers technique départementaux numérique
- Coordonnateur au sein d'un pôle linguistique
- Conseiller pédagogique CASNAV

Vous trouverez en annexe 3 la liste des postes vacants connus à ce jour pour la rentrée scolaire 2024 sur lesquels les enseignants peuvent faire acte de candidature pour une affectation à titre définitif.

Un ajout de poste pourra être réalisé le 8 février 2024.

Les postes qui se libèreraient en fin d'année scolaire 2023-2024 feront l'objet d'un appel à candidature à l'issue du mouvement intra-départemental informatisé.

II - Candidatures

Ces postes sont ouverts aux enseignants titulaires et répondant aux exigences décrites dans la fiche de poste.

La demande doit être transmise accompagnée d'un CV et d'une lettre de motivation **uniquement** via l'application [COLIBRIS](#) avant le 1^{er} mars 2024.

Si le candidat répond aux exigences du poste il recevra par mail via COLIBRIS une convocation à un entretien qui se déroulera entre le 6 et le 16 mars 2024.

Les enseignants nommés à titre définitif sur un poste à profil précis doivent faire acte de candidature s'ils souhaitent candidater sur un autre poste du même type.

III- Affectations

La commission départementale proposera un classement des candidats en fonction de l'adéquation profil/poste.

Le candidat retenu sera nommé à titre définitif sur le poste demandé à compter du 1^{er} septembre 2024 et libèrera, le cas échéant, le poste qu'il occupait à titre définitif.

Cas particuliers :

les enseignants affectés à la maison d'arrêt du Val d'Oise sont nommés à titre provisoire la première année conformément à la circulaire n° 2011-239 du 8-12-2011

Dans l'hypothèse où les candidats retenus participeraient également à la phase informatisée du mouvement intra départemental, la nomination sur le poste à profil étant prioritaire, celle-ci entraînerait l'annulation des vœux effectués dans SIAM/MVT1D.

Listes des postes vacants à la rentrée 2024

Annexe 3

MAJ
 15/01/2024

Catégorie	Poste	Etablissement/ Ecole	Ville/circonscription	Nombre
ASH	UEE PSY	HOPITAL SERVICE PEDIATRIE	GONESSE	2
ASH	ITINERANTS (PAS) pôle DEC	-	IEN CERGY ASH 1	1
ASH	SPCO - SANS SPECIALITE	PROFESSEUR RESSOURCES TND	IEN CERGY ASH 1	1
ASH	SESAD - TFC	SESSAD - ITEP RENE LABORIE	MONTLIGNON	2
ASH	SESAD - TFA	SESSAD - IDA DANIELLE CASANOVA	ARGENTEUIL	1
ASH	UEE TROUBLE DES FONCTIONS VISUELLES	SESSAD - SIAM	CERGY	2
ASH	UEE TROUBLE DU SPECTRE AUTISTIQUE	IME MADELEINE BRES	MARLY LA VILLE	1
ASH	UEE TROUBLE DU SPECTRE AUTISTIQUE	IME LA CLE POUR L'AUTISME R.BONNARD	SAINT MARTIN DU TERTRE	2
ASH	UEE TROUBLE DU SPECTRE AUTISTIQUE	IME LA BOUSSOLE BLEUE	VILLIERS LE BEL	2
ASH	UEE TROUBLE DU SPECTRE AUTISTIQUE - DAR	IME LA BOUSSOLE BLEUE	VILLIERS LE BEL	1
ASH	UEMA -TSA- I.M.E. LA CLE POUR L'AUTISME VAUREAL	MATERNELLE LA CHALLE	ERAGNY	1
ASH	UEMA -TSA- I.M.E. RENÉ ZAZZO MONTLIGNON	MATERNELLE PIERRE BROSSOLETTE	ARGENTEUIL	1
ASH	UEMA -TSA - I.M.E. LA BOUSSOLE BLEUE VILLIERS LE BEL	MATERNELLE PIERRE ET MARIE CURIE	SARCELLES	1
ASH	UEEP - Polyhandicap	I.M.E MADELEINE FOCKENBERGHE	GONESSE	1
ASH	ULIS - TSA	ELEMENTAIRE ORMESSON 1	ENGHIEN LES BAINS	1
ASH	ULIS - TSA	ELEMENTAIRE HENRI WALLON	VILLIERS LE BEL	1
ASH	ULIS - TSA	PRIMAIRE FERDINAND BUISSON - MATERNELLE	MONTMORENCY	1
ASH	ULIS - TSA	PRIMAIRE EMILE ZOLA - ELEMENTAIRE	SARCELLES	1
ASH	PLATEFORME DE SCOLARISATON MUTUALISEE	ELEMENTAIRE VICTOR HUGO 2 - ULIS TSA	ERMONT	1
ASH	MISE A DISPOSTION DE LA MDPH	MDPH	CERGY	1
CPC	ASH	CERGY ASH 1	CERGY	2
CPC	ASH	CERGY ASH 2	CERGY	2
CPD	LANGUES VIVANTES	DSDEN 95	CERGY	1

**LISTE DES ECOLES disposant d'un dispositif
« un violon dans mon école »**

UAI Ecole	Type	Nom école	Commune	circonscriptions
0951608G	Maternelle	Le Chat Perché	CERGY	CERGY OUEST
0951562G	Elémentaire	Le Chat Perché	CERGY	CERGY OUEST
0951262F	Maternelle	F. Buisson	VILLIERS-LE-BEL	ECOUEN
0951429M	Maternelle	E. Zola VLB	VILLIERS-LE-BEL	ECOUEN
0950771X	Maternelle	H. Wallon	VILLIERS-LE-BEL	ECOUEN
0951136U	Maternelle	M. De Montaigne	VILLIERS-LE-BEL	ECOUEN
0950765R	Elémentaire	H.WALLON	VILLIERS-LE-BEL	ECOUEN
0951088S	Elémentaire	J.MOULIN	VILLIERS-LE-BEL	ECOUEN
0951253W	Elémentaire	F.BUISSON	VILLIERS-LE-BEL	ECOUEN
0951446F	Elémentaire	E.ZOLA	VILLIERS-LE-BEL	ECOUEN
0950428Z	Primaire	A. Daudet	GARGES-LES-GONESSE	GARGES-LES-GONESSE
0950427Y	Primaire	J. De La Fontaine	GARGES-LES-GONESSE	GARGES-LES-GONESSE
0951299W	Primaire	J. Moulin 1	GARGES-LES-GONESSE	GARGES-LES-GONESSE
0951237D	Primaire	J. Moulin 2	GARGES-LES-GONESSE	GARGES-LES-GONESSE
0951428L	Maternelle	J. Prevert 1	GARGES-LES-GONESSE	GARGES-LES-GONESSE
0951648A	Maternelle	J. Prevert 2	GARGES-LES-GONESSE	GARGES-LES-GONESSE
0950551H	Maternelle	J. Jaurès maternelle	GARGES-LES-GONESSE	GARGES-LES-GONESSE
0950549F	Maternelle	P. Langevin	GARGES-LES-GONESSE	GARGES-LES-GONESSE
0951125G	Maternelle	Robespierre 2	GARGES-LES-GONESSE	GARGES-LES-GONESSE
0950425W	Elémentaire	J. Jaurès élémentaire	GARGES-LES-GONESSE	GARGES-LES-GONESSE
0950024K	Elémentaire	P.LANGEVIN	GARGES-LES-GONESSE	GARGES-LES-GONESSE
0951126H	Elémentaire	M.ROBESPIERRE 1	GARGES-LES-GONESSE	GARGES-LES-GONESSE
0951477P	Elémentaire	J.PREVERT	GARGES-LES-GONESSE	GARGES-LES-GONESSE
0950553K	Maternelle	A. France	GARGES-LES-GONESSE	GARGES POLITIQUE DE LA VILLE
0950727Z	Maternelle	V. Hugo	GARGES-LES-GONESSE	GARGES POLITIQUE DE LA VILLE
0950429A	Elémentaire	A.FRANCE	GARGES-LES-GONESSE	GARGES POLITIQUE DE LA VILLE
0950729B	Elémentaire	V.HUGO	GARGES-LES-GONESSE	GARGES POLITIQUE DE LA VILLE
0951515F	Maternelle	B. Rabier	GONESSE	GONESSE
0950906U	Maternelle	C. Perrault	GONESSE	GONESSE
0950643H	Maternelle	J. De La Fontaine	GONESSE	GONESSE
0951966W	Maternelle	L. Michel	GONESSE	GONESSE
0950544A	Maternelle	P. Kergomard	GONESSE	GONESSE
0950545B	Maternelle	R. Coty	GONESSE	GONESSE
0950434F	Elémentaire	R.SALENGRO	GONESSE	GONESSE
0950437J	Elémentaire	A. CAMUS	GONESSE	GONESSE
0950438K	Elémentaire	M.BLOCH	GONESSE	GONESSE
0950433E	Elémentaire	C.PEGUY	GONESSE	GONESSE
0951846R	Elémentaire	B.RABIER	GONESSE	GONESSE
0950689H	Maternelle	P.Eluard	PERSAN	HAUTE VALLÉE DE L'OISE
0950699U	Elémentaire	P. Eluard 2	PERSAN	HAUTE VALLÉE DE L'OISE
0950972R	Primaire	E. Zola Sarcelles	SARCELLES	SAINT BRICE SARCELLES NORD
0951609H	Primaire	Le Bois Joli	SARCELLES	SAINT BRICE SARCELLES NORD
0951373B	Maternelle	Chantepie	SARCELLES	SAINT BRICE SARCELLES NORD
0950613A	Maternelle	Lelong	SARCELLES	SAINT BRICE SARCELLES NORD
0950615C	Maternelle	P. et M. Curie	SARCELLES	SAINT BRICE SARCELLES NORD
0950150X	Elémentaire	P.ET M.CURIE	SARCELLES	SAINT BRICE SARCELLES NORD
0951686S	Elémentaire	VAL FLEURI	SARCELLES	SAINT BRICE SARCELLES NORD
0951449J	Elémentaire	CHANTEPIE	SARCELLES	SAINT BRICE SARCELLES NORD
0950820A	Elémentaire	LELONG	SARCELLES	SAINT BRICE SARCELLES NORD

0950531L	Maternelle	A. Camus	SARCELLES	SARCELLES SUD
0951108N	Maternelle	A. Frank	SARCELLES	SARCELLES SUD
0951084M	Maternelle	J. Macé	SARCELLES	SARCELLES SUD
0950618F	Maternelle	J. Mermoz	SARCELLES	SARCELLES SUD
0950616D	Maternelle	L. Pasteur	SARCELLES	SARCELLES SUD
0951273T	Maternelle	M. Delpech	SARCELLES	SARCELLES SUD
0950617E	Maternelle	P. Kergomard	SARCELLES	SARCELLES SUD
0950734G	Maternelle	M. Gevrey	SARCELLES	SARCELLES SUD
0950864Y	Maternelle	R. Rolland	SARCELLES	SARCELLES SUD
0950102V	Elémentaire	A. Camus	SARCELLES	SARCELLES SUD
0950642G	Maternelle	J. Jaurès	SARCELLES	SARCELLES SUD
0950620H	Maternelle	St. Exupéry	SARCELLES	SARCELLES SUD
0950105Y	Elémentaire	P.KERGOMARD 1	SARCELLES	SARCELLES SUD
0950106Z	Elémentaire	P.KERGOMARD 2	SARCELLES	SARCELLES SUD
0950109C	Elémentaire	L.PASTEUR	SARCELLES	SARCELLES SUD
0950111E	Elémentaire	J.JAURES	SARCELLES	SARCELLES SUD
0950112F	Elémentaire	ST. Exupéry 1	SARCELLES	SARCELLES SUD
0950113G	Elémentaire	ST. Exupéry 2	SARCELLES	SARCELLES SUD
0951085N	Elémentaire	J.MACE	SARCELLES	SARCELLES SUD
0950114H	Elémentaire	J.MERMOZ 1	SARCELLES	SARCELLES SUD
0950115J	Elémentaire	J.MERMOZ 2	SARCELLES	SARCELLES SUD
0950371M	primaire	La Villeneuve	ABLEIGES	VEXIN
0950389G	primaire	Frémainville	FREMAINVILLE	VEXIN

Mouvement provisoire dans l'ASH

Tous les enseignants titulaires au 01/09/2023 souhaitant un poste provisoire dans l'ASH (hors PAP ou PEP) sont invités à passer devant une commission départementale pour obtenir prioritairement une affectation dans le domaine de l'ASH dès le mouvement informatisé.

Les enseignants détenteurs d'un diplôme dans l'ASH ne doivent pas passer ces entretiens.

Les postes concernés sont :

- IME/ITEP
- RASED pédagogique
- SEGPA
- ULIS ECOLE

Les enseignants titulaires du département qui souhaitent participer à ces commissions doivent transmettre leur dossier (lettre de motivation et CV) avant le 09 février 2024 via le lien Colibris : [Mouvement](#)

Ils recevront ensuite une convocation par mail à un entretien

La commission départementale proposera un avis sur chaque candidature.

- Avis favorable
- Avis défavorable

Les candidats ayant un avis défavorable ou n'ayant pas passé d'entretien pourront cependant demander des postes ASH lors mouvement informatisé SIAM/MVT1D à titre provisoire mais ils ne seront pas prioritaires.

Ainsi les postes ASH (hors PAP/PEP) seront attribués selon les priorités suivantes ;

1. Diplôme ASH avec la bonne spécialité
2. Diplôme ASH avec une autre spécialité
3. Pas de diplôme ASH et avis favorable de la commission départementale
4. Pas de diplôme ASH et avis défavorable de la commission ou n'a pas passé d'entretien devant la commission départementale

Conseiller pédagogique départemental Langues Vivantes Etrangères

POSTE	Poste implanté à la MDE.
CADRE GENERAL DE LA FONCTION	Le conseiller Pédagogique Départemental est chargé de développer les orientations éducatives ministérielles et académiques dans le domaine des LV. Il participe à la mise en œuvre des priorités départementales (suivi et mise en œuvre des Pôles Linguistiques Renforcés, actions de formation, impulsion et accompagnement de projets...) en lien étroit avec l'IEN mission LV et les CPC en charge du dossier LV en circonscription.
SITUATION ADMINISTRATIVE	Poste à temps complet
QUALIFICATIONS REQUISES	Poste ouvert aux enseignants du premier degré titulaires du CAFIPEMF option LV. Il est nécessaire de posséder une expérience significative de maître formateur ou de conseiller pédagogique.
MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> ○ Contribuer à la mise en œuvre des politiques ministérielles, académiques et départementales en LV ○ Piloter et impulser au niveau du département, des groupes de réflexion et d'échanges autour des LV ○ Concevoir, développer, actualiser et impulser l'usage des ressources en ligne, du site DSDEN. ○ Concevoir, organiser et accompagner des actions de formation dans le domaine des LV (en présence, à distance ou hybride) : dans le cadre des 18H, de journées remplacées, de réunions interdegrés (CEC, CC3) ○ Accompagner les enseignants à enseigner l'anglais et à intégrer la diversité linguistique dans leur pratique de classe ○ Accompagner les enseignants volontaires à la certification en DNL ○ Concevoir et diffuser périodiquement la newsletter LV ○ Suivre, accompagner et former les CPC en charge du dossier LV (formations de formateurs, plénières annuelles) ○ Favoriser la mobilité Erasmus des enseignants : gestion administrative et pédagogique du dossier. ○ Accompagner les enseignants coordos LV et référents LV sur les PLR du département ○ Accompagner la Section Internationale britannique et son lien avec le second degré, anticiper, organiser et participer au recrutement annuel des nouveaux élèves ○ Collaborer avec les autres groupes départementaux ○ Contribuer à l'élaboration, au suivi et à l'analyse des évaluations des dispositifs et actions LV ○ Se tenir informé des dernières évolutions dans ce domaine et rester en veille didactique

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Participer à des réunions du groupe d'appui académique : carte des langues, préparation de la semaine des langues, Erasmus... ○ Accompagner et suivre l'enseignement de l'EILE en lien avec le CPC de la circonscription ○ Accompagner la co intervention des assistants dans les écoles (accueil à la formation des assistants, aide à l'intégration dans les écoles, visites de suivi) ○ Accompagner la diversité linguistique sur le département (initiation à l'allemand, l'italien) ○ Participer à certains jurys et sessions de recrutements : CRPE, DNL, CAFIPEMFS LVE...
<p>CONNAISSANCES ET COMPETENCES MOBILISABLES</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Expertise didactiques et pédagogiques dans le domaine des LV ○ Disposer de bonnes compétences linguistiques en anglais ○ Maîtriser les outils informatiques (tableur, traitement de texte...). ○ Savoir développer une ingénierie de formation. ○ Être capable de travailler en équipe et en interdegré ○ Posséder une aptitude assurée à la communication ○ Disposer de qualités relationnelles et d'adaptabilité. ○ Être capable d'animer un groupe de travail regroupant différents partenaires ○ Faire preuve de très bonnes capacités d'organisation, d'analyse. ○ Capacités pour représenter l'institution. ○ Posséder une idée précise des exigences éthiques, ○ Faire preuve de discrétion, de confidentialité, de loyauté.
<p>CANDIDATURE</p>	<p>La demande doit être transmise à l'Inspecteur ou l'Inspectrice de <u>circonscription</u> pour avis à apposer sur la lettre de motivation puis transmise avec le CV via la procédure Colibris.</p>

CONSEILLER PEDAGOGIQUE DE CIRCONSCRIPTION ASH

POSTE	Poste implanté au sein du Pôle ASH
CADRE GENERAL DE LA FONCTION	Le temps de travail est celui d'un enseignant « hors présence des élèves » soit 1607 heures annuelles. Poste départemental.
SITUATION ADMINISTRATIVE	Poste à temps complet
QUALIFICATIONS REQUISES	Poste ouvert aux enseignants du premier degré titulaire du CAPPEI ou d'un autre diplôme dans l'ASH et du CAFIPEMF.
MISSIONS	<p>Participer activement à l'encadrement des formations initiales des différents CAPPEI et assurer la mise en œuvre du suivi des stagiaires dans le département conformément au cahier des charges.</p> <p>Participer à la gestion et au suivi des stages AESH inscrits au PAF.</p> <p>Intervenir en qualité de formateur dans les différentes actions de formations.</p> <p>Collaborer à la mise en œuvre et au suivi des épreuves du Certificat de Formation Générale.</p> <p>Participer au recrutement et à la formation des auxiliaires de vie scolaire (AESH).</p> <p>Collaborer avec l'ensemble des équipes de circonscription et les équipes des EPLE dans le cadre de l'adaptation scolaire, des enseignements adaptés et de la scolarisation des élèves en situation de handicap.</p> <p>Développer le conseil pédagogique, encourager et soutenir l'innovation et l'expérimentation pédagogiques,</p> <p>Intervenir à tous les niveaux de la scolarisation et dans tous les contextes, établissements scolaires et établissements spécialisés.</p> <p>Contribuer à la conception et à la mise en œuvre des projets des ULIS, unités d'enseignement et SEGPA.</p> <p>Assurer au niveau départemental l'accompagnement des enseignants – en particulier les débutants - qui exercent sur des postes spécialisés en milieu ordinaire, dans les secteurs médico-social et sanitaire. Soutenir les enseignants qui présentent des examens professionnels (CAFIPEMF, CAPPEI et CAPPEI-VAEP),</p> <p>Accompagner les enseignants et les équipes des écoles, collèges et lycées pour faire progresser les conditions de scolarisation en milieu ordinaire et soutenir la réalisation des projets personnalisés de scolarisation.</p> <p>Concevoir et mettre en œuvre les formations dans le cadre du plan départemental et académique de formation, suivre les formations certificatives (CAPPEI et CAPPEI VAEP).</p> <p>Assurer le suivi et la coordination de dossiers départementaux.</p> <p>Contribuer à réguler des situations sensibles et complexes.</p> <p>Participer à la coordination de réseaux départementaux tels que : pôles ressources ASH, enseignants référents, coordonnateurs d'ULIS, directeurs de SEGPA.</p>

<p>CONNAISSANCES ET COMPETENCES MOBILISABLES</p>	<p>Disposer de bonnes connaissances du système éducatif (premier et second degré), du champ de l'ASH et de la législation s'y rapportant, (loi du 11 février 2005 et ses répercussions).</p> <p>Disposer de bonnes connaissances des dispositifs institutionnels et des procédures d'accompagnement à la scolarité des élèves en situation de handicap.</p> <p>Disposer de bonnes connaissances des différents parcours de scolarisation et des approches pédagogiques adaptées.</p> <p>Capacité à articuler les savoirs théoriques et les pratiques professionnelles.</p> <p>Maîtrise des outils bureautiques (tableur, traitement de texte...).</p> <p>Être capable de travailler en équipe.</p> <p>Savoir développer une ingénierie de formation.</p> <p>Savoir développer des méthodologies de projet.</p> <p>Savoir développer des méthodologies d'accompagnement d'enseignants et d'équipes pédagogiques.</p> <p>Savoir développer des outils et propositions d'adaptations pédagogiques en lien avec les programmes et le socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que des orientations ministérielles.</p> <p>Être capable d'analyser des situations complexes.</p> <p>Être capable de communiquer dans différents contextes et de travailler en équipe.</p> <p>Connaître les incidences pédagogiques et éducatives des différents troubles.</p> <p>Disposer de bonnes capacités à communiquer, de qualités relationnelles, de communication et d'adaptabilité.</p> <p>Être capable de se rendre disponible et réactif afin de faire face aux éventuelles urgences.</p> <p>Être capable d'animer un groupe de travail regroupant différents partenaires (internes et externes à l'Education nationale)</p> <p>Avoir de préférence une expérience en tant qu'enseignant dans l'ASH et une connaissance experte des structures et dispositifs ASH.</p>
<p>CANDIDATURES</p>	<p>La demande doit être transmise à l'Inspecteur ou l'Inspectrice de <u>circonscription</u> pour avis à apposer sur la lettre de motivation puis transmise avec le CV via la procédure Colibris.</p>

ENSEIGNANTS SPECIALISES EN HOPITAL PEDIATRIQUE

POSTE	Poste implanté au sein de la circonscription de Cergy ASH2
CADRE GENERAL DE LA FONCTION	L'enjeu de la prise en charge scolaire est d'assurer la continuité des apprentissages scolaires en étroite relation avec l'établissement scolaire de référence.
SITUATION ADMINISTRATIVE	Poste à temps complet
QUALIFICATIONS REQUISES	Poste ouvert aux enseignants du premier degré titulaire du CAPPEI ou d'un autre diplôme dans l'ASH.
MISSIONS	<p>L'enseignant spécialisé</p> <ul style="list-style-type: none"> - intervient sur proposition des services de soins et propose une pédagogie adaptée aux besoins de chaque élève - formalise un projet personnalisé de scolarisation en relation avec l'établissement scolaire de référence pour les situations d'hospitalisation de longue durée. - contribue à la mise en place d'un dispositif d'accompagnement pédagogique à domicile (APADHE) <p>Selon les projets définis, les besoins évalués et les compétences observées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prises en charge en petits groupes en classe. - Prises en charge individuelles en chambre.
CONNAISSANCES ET COMPETENCES MOBILISABLES	<p>En complément du référentiel de compétences de l'enseignant spécialisé, les compétences spécifiques pour exercer en hôpital pédiatrique sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aptitude à prendre en compte le contexte de la maladie (douleur, fatigue) et les capacités de l'élève - Aptitude à travailler en équipe pluridisciplinaire et en partenariat avec les services de soin, les familles, les établissements scolaires. - Maîtrise du numérique nécessaire.
CANDIDATURES	La demande doit être transmise à l'Inspecteur ou l'Inspectrice de <u>circonscription</u> pour avis à apposer sur la lettre de motivation puis transmise avec le CV via la procédure Colibris.

ENSEIGNANT SPECIALISE MIS A DISPOSITION DE LA MDPH

POSTE	Poste implanté au sein de la MDPH du Val D'Oise
CADRE GENERAL DE LA FONCTION	<p>Membre de l'équipe pluridisciplinaire du service évaluation, l'enseignant participe à élaborer le Plan Personnalisé de Compensation de l'enfant ou de l'adolescent en situation de handicap, en tenant compte du projet de vie de la famille, des besoins de l'enfant ou de l'adolescent et du cadre légal.</p> <p>Le temps de travail est de 37h hebdomadaires et les congés s'élèvent à 70 jours.</p> <p>Possibilité de télétravailler 2 jours par semaine</p> <p>En complément de la rémunération versée par l'Education Nationale, l'enseignant mis à disposition à la MDPH bénéficie d'une prime annuelle de fin d'année d'un montant brut de 3338,26 €.</p>
SITUATION ADMINISTRATIVE	Poste à temps complet
QUALIFICATIONS REQUISES	Poste ouvert aux enseignants du premier degré titulaire du CAPPEI ou d'un autre diplôme dans l'ASH.
MISSIONS	<p>L'enseignant participe aux équipes pluridisciplinaires du pôle enfant, selon différentes modalités au regard des problématiques des situations des élèves</p> <p>L'enseignant assure l'expertise pédagogique au sein des équipes pluridisciplinaires pour l'orientation des élèves en situation de handicap</p> <p>L'enseignant évalue en équipe, les modalités de l'accompagnement des élèves en situation de handicap par une aide humaine en complément des aménagements et adaptations mis en œuvre.</p> <p>L'enseignant spécialisé participe à l'évaluation des prestations en cas de retentissement sur la scolarisation</p>
CONNAISSANCES ET COMPETENCES MOBILISABLES	<p>Connaissance de la loi du 11 février 2005, des décrets d'application, connaître les dispositifs réglementaires portant sur les droits et prestations pour personnes handicapées</p> <p>Connaissance et maîtrise des enjeux de l'école inclusive.</p> <p>Connaissance des parcours de formation des élèves en situation de handicap dans les établissements scolaires</p> <p>Connaissance des différents types de déficiences rencontrées chez l'enfant et l'adolescent</p> <p>Capacité à travailler en équipe</p> <p>Qualités relationnelles, d'écoute, de communication, d'adaptabilité et d'organisation.</p> <p>Connaissance des outils de bureautique</p>
CANDIDATURES	La demande doit être transmise à l'Inspecteur ou l'Inspectrice de <u>circonscription</u> pour avis à apposer sur la lettre de motivation puis transmise avec le CV via la procédure Colibris.

ENSEIGNANTS SPECIALISES en SESSAD (Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile)

POSTE	Postes implantés dans les établissements et services de soin du département, rattachés à la circonscription de Cergy ASH2
CADRE GENERAL DE LA FONCTION	Les postes d'enseignants spécialisés itinérants en SESSAD ont été créés afin de venir en aide aux élèves orientés dans les services de soins concernés. Ces enseignants ont vocation à intervenir sur l'ensemble du département auprès des élèves orientés.
SITUATION ADMINISTRATIVE	Poste à temps complet
QUALIFICATIONS REQUISES	Poste ouvert aux enseignants du premier degré titulaire du CAPPEI ou d'un autre diplôme dans l'ASH.
MISSIONS	<p>Cet enseignant travaillera au sein d'une équipe pluri professionnelle : directrice, médecins spécialisés, psychologues, neuropsychologue, psychomotriciennes, éducateurs spécialisés, assistante sociale, agent administratif, agent d'entretien...</p> <p>L'accompagnement est proposé directement auprès des jeunes (en concertation avec les équipes pédagogiques)</p> <p>Les modalités de ces interventions s'inscrivent dans le Parcours Individualisé du jeune. Elles demeurent souples, adaptées à ses besoins et à son PPS, mais aussi aux pratiques pédagogiques des enseignants de la classe. Cet accompagnement pourra intervenir au sein de l'établissement scolaire (dans un local mis à disposition et/ou au sein de la classe) mais aussi dans les locaux du SESSAD.</p> <p>Il pourra être individuel ou en groupe.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Partenariat avec les établissements scolaires - Travail en équipe pluri professionnelle - Collaboration avec les familles et les enseignants référents concernés (ERSH)
CONNAISSANCES ET COMPETENCES MOBILISABLES	<p>Le SESSAD, Service d'éducation spéciale et de soins à domicile, est un dispositif ambulatoire qui permet d'apporter "à domicile", l'accompagnement nécessaire aux jeunes de 4 à 18 ans en situation de handicap ainsi qu'à leur famille. Le Sessad M. Lemaire accompagne 52 jeunes présentant des troubles importants des fonctions cognitives (classés dans la déficience intellectuelle) souvent associés à des troubles comportementaux qui altèrent les conduites émotionnelles et socio-affectives.</p> <p>Les compétences spécifiques attendues sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir une bonne connaissance dans le domaine de l'orientation (parcours, dispositifs...). - Avoir une bonne connaissance du 2nd degré. - Être capable de contribuer à construire avec une équipe pluri professionnelle - Avoir une représentation de la situation globale par l'évaluation scolaire de l'enfant ou du jeune. - Être une personne ressource dans la compréhension des problématiques relatives aux situations d'apprentissages.

CANDIDATURES

La demande doit être transmise à l'Inspecteur ou l'Inspectrice de **circonscription** pour avis à apposer sur la lettre de motivation puis transmise avec le CV via la procédure Colibris.

ENSEIGNANTS SPECIALISES en UEEA

POSTE	Ces dispositifs médico-sociaux sont implantés dans les écoles élémentaires identifiées – rattachement administratif à la circonscription de l'école d'implantation
CADRE GENERAL DE LA FONCTION	<p>L'unité d'enseignement autisme en élémentaire est un dispositif accueillant 10 élèves, ayant un diagnostic d'autisme et n'étant pas suffisamment autonomes pour être scolarisés en classe ordinaire.</p> <p>Ces unités sont adossées à un établissement médico-social.</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4^e plan autisme (2018-2022) - Instruction interministérielle N° DGCS/SD3B/DGOS/DGS/CNSA/2019/44 SDR4 du 25 février 2019 relative à la mise en œuvre de la stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles neuro-développementaux 2018-2022
SITUATION ADMINISTRATIVE	Poste à temps complet
QUALIFICATIONS REQUISES	Poste ouvert aux enseignants du premier degré titulaire du CAPPEI ou d'un autre diplôme dans l'ASH.
MISSIONS	<p>Mettre en œuvre les temps d'enseignement.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer la coordination pédagogique avec l'unité d'enseignement. - Assurer la cohérence des projets personnalisés de scolarisation (PPS). - Partager, avec l'équipe du service médico-social à laquelle il appartient, un langage et des outils de réflexion communs. - Participer, avec l'équipe du service médico-social, aux évaluations et régulations du projet de l'enfant.
CONNAISSANCES ET COMPETENCES MOBILISABLES	<p>En particulier sur cette UE, le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - a une très bonne connaissance des troubles du spectre autistique (TSA), - sait travailler en équipe, en étroite partenariat avec les services médico-sociaux, - développe un niveau d'enseignement expert, adapté aux troubles du spectre autistique (TSA), - assure le pilotage du dispositif et est en capacité de développer les projets d'inclusion des élèves dans les classes de l'école élémentaire en concertation avec l'équipe enseignante.
CANDIDATURES	La demande doit être transmise à l'Inspecteur ou l'Inspectrice de <u>circonscription</u> pour avis à apposer sur la lettre de motivation puis transmise avec le CV via la procédure Colibris.

ENSEIGNANTS SPECIALISES en UEMA

POSTE	Ces dispositifs médico-sociaux sont implantés dans les écoles maternelles identifiées – rattachement administratif au sein de la circonscription de Cergy ASH2
CADRE GENERAL DE LA FONCTION	<p>L'unité d'enseignement autisme en maternelle est un dispositif accueillant 7 élèves âgés de trois ans, ayant un diagnostic d'autisme et n'étant pas suffisamment autonomes pour être scolarisés en classe ordinaire.</p> <p>Ces unités sont adossées à un établissement médico-social.</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4è plan autisme (2018-2022) - Instruction interministérielle N° DGCS/SD3B/DGOS/DGS/CNSA/2019/44 SDR4 du 25 février 2019 relative à la mise en œuvre de la stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles neuro-développementaux 2018-2022
SITUATION ADMINISTRATIVE	Poste à temps complet
QUALIFICATIONS REQUISES	Poste ouvert aux enseignants du premier degré titulaire du CAPPEI ou d'un autre diplôme dans l'ASH.
MISSIONS	<p>Mettre en œuvre les temps d'enseignement.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer la coordination pédagogique avec l'unité d'enseignement. - Assurer la cohérence des projets personnalisés de scolarisation (PPS). - Partager, avec l'équipe du service médico-social à laquelle il appartient, un langage et des outils de réflexion communs. - Participer, avec l'équipe du service médico-social, aux évaluations et régulations du projet de l'enfant.
CONNAISSANCES ET COMPETENCES MOBILISABLES	<p>En particulier sur cette UE, le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - a une très bonne connaissance des troubles du spectre autistique (TSA), - sait travailler en équipe, en étroite partenariat avec les services médico-sociaux, - développe un niveau d'enseignement expert, adapté aux troubles du spectre autistique (TSA), - assure le pilotage du dispositif et est en capacité de développer les projets d'inclusion des élèves dans les classes de l'école maternelle en concertation avec l'équipe enseignante.
CANDIDATURES	La demande doit être transmise à l'Inspecteur ou l'Inspectrice de <u>circonscription</u> pour avis à apposer sur la lettre de motivation puis transmise avec le CV via la procédure Colibris.

Professeur ressource TND

POSTE	Dans le département, le professeur ressource « troubles du neuro-développement » (TND) exerce ses missions sous la responsabilité de l'IEN ASH dont il est un collaborateur direct.
CADRE GENERAL DE LA FONCTION	Le professeur ressource « troubles du neuro-développement » (TND) a un rôle pédagogique, d'accompagnement et de conseil auprès des enseignants. Il travaille en coopération avec le PR TSA.
SITUATION ADMINISTRATIVE	Poste à temps complet
QUALIFICATIONS REQUISES	Poste ouvert aux enseignants du premier et du second degré titulaire du CAPPEI ou d'une formation approfondie (diplôme universitaire) dans le domaine de l'école inclusive.
MISSIONS	<p>Il apporte des conseils pédagogiques et des aides méthodologiques à l'enseignant et à l'équipe pédagogique ou éducative de l'école ou de l'établissement scolaire. Il contribue à la mise en place de dispositions matérielles spécifiques aux élèves avec des TND.</p> <p>Il participe à l'évaluation des besoins (observation de l'élève, analyse des besoins) et à la mise en œuvre d'adaptations et d'aménagements pédagogiques et à leur suivi en situation d'apprentissage.</p> <p>Il a pour mission de proposer à l'enseignant de l'élève avec des TND une aide adaptée aux besoins de cet élève.</p> <p>Il informe et fournit des ressources à l'enseignant et à l'équipe éducative.</p> <p>Il contribue à une meilleure connaissance des outils numériques adaptés aux élèves avec des TND.</p> <p>Dans le cadre des interventions prévues au titre d'un parcours PCO :</p> <p>Il facilite la coordination entre la famille, les professionnels de l'éducation nationale, et les professionnels mobilisés autour de l'enfant.</p> <p>Il peut participer aux réunions de l'équipe éducative organisées avec les enseignants et les parents.</p> <p>Il contribue à la mise en cohérence entre le suivi rééducatif et les actions pédagogiques.</p> <p>Il vient en appui aux enseignants pour leur permettre de renseigner les éléments de repérage dans le livret de parcours inclusif et pour la mise en œuvre des premières adaptations pédagogiques en lien avec la famille.</p> <p>En tant que personne ressource (CF référentiel CAPPEI du BO n°10 du 11-3-2021) :</p> <p>Il peut construire et animer des actions de sensibilisation et d'information, ou être sollicité pour participer à des formations sur les TND inscrites au plan académique ou départemental de formation en lien avec l'E AFC ou dans le cadre de formations d'initiatives locales, sans préjudice des actions de conseil et d'accompagnement des enseignants, missions prioritaires.</p>
CONNAISSANCES ET COMPETENCES MOBILISABLES	Capacités relationnelles, connaissance approfondie des besoins des élèves avec des TND, sens de l'organisation, capacité à travailler en équipe et à rendre compte, éthique professionnelle, maîtrise des outils numériques, connaissances des ressources existantes pour les élèves avec des TND.

	<p>Connaissance des troubles du neuro-développement et des recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la Haute Autorité de Santé. Capacité à travailler en équipe et en partenariat.</p> <p>Capacité à adapter les démarches pédagogiques et éducatives : adaptation du langage, mise en place de stratégies pédagogiques spécifiques.</p>
CANDIDATURES	<p>La demande doit être transmise à l'Inspecteur ou l'Inspectrice de <u>circonscription</u> pour avis à apposer sur la lettre de motivation puis transmise avec le CV via la procédure Colibris.</p>

COORDONNATEUR RESEAU D'EDUCATION PRIORITAIRE

POSTE	<p>Au niveau départemental, le poste est placé sous l'autorité de l'IA-DASEN, de l'IA-DAASEN et de l'IEN en charge du dossier éducation prioritaire. Au niveau du réseau, sous l'autorité conjointe des co-pilotes du réseau d'éducation prioritaire, l'inspecteur de l'éducation nationale du premier degré et le chef d'établissement du collège tête de réseau et l'IA-IPR référent pour les REP+.</p>
CADRE GENERAL DE LA FONCTION	<p>La fonction de coordonnateur consiste à coordonner la politique départementale coordonnée par l'IEN en charge du de l'éducation prioritaire ainsi que la mise en œuvre du projet de réseau entre le collège et les écoles du réseau. Le coordonnateur a vocation à intervenir pour les deux degrés d'enseignement.</p> <p>Le coordonnateur est particulièrement chargé de mettre en œuvre les orientations arrêtées au niveau national, académique et départemental et par les co-pilotes du réseau.</p> <p>Il bénéficie d'un accompagnement départemental.</p>
SITUATION ADMINISTRATIVE	<p>Poste à temps complet. Nomination à titre définitif.</p> <p>Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des enseignants du 1er degré. Il bénéficie du régime de congés des enseignants du 1er degré.</p> <p>Poste à temps plein sur 2 ou 3 réseaux selon le territoire.</p>
QUALIFICATIONS REQUISES	<p>Expérience en éducation prioritaire.</p> <p>La détention du CAFIPEMF constitue une réelle valeur ajoutée.</p>
MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> ○ Etablir des liaisons fonctionnelles entre les cycles pour le 1^{er} et le 2nd degré. ○ Accompagner les équipes d'écoles et de collège. ○ Suivre et accompagner l'avancée de la mise en œuvre des axes prioritaires et l'évaluation du projet de réseau. ○ Aider à l'organisation de l'animation pédagogique des réseaux. Pour les REP+ et les cités éducatives, aider à l'organisation et au suivi des journées de formation / concertation spécifiques. ○ Elaborer et diffuser des documents de travail, des outils constituant la mémoire du réseau. ○ Instruire et suivre les dossiers, organiser les réunions institutionnelles. ○ Assurer la circulation de l'information. ○ Assurer et suivre les liaisons avec les partenaires (services de l'Etat, collectivités locales, associations, ...) en particulier dans le cadre de la politique de la ville. ○ Suivre les actions d'accompagnement à la scolarité, à la co-éducation avec les parents et le programme de réussite éducative.
CONNAISSANCES ET COMPETENCES MOBILISABLES	<p>Connaissance du fonctionnement du système éducatif 1er et 2nd degré.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Capacité à travailler en équipe. ○ Capacité à rendre-compte et synthétiser. ○ Capacité à coopérer avec des partenaires de statuts et de missions variés. ○ Savoir adopter le positionnement institutionnel.
CANDIDATURE	<p>La demande doit être transmise accompagnée d'un CV et d'une lettre de motivation via l'application COLIBRIS uniquement.</p>

Conseillers Pédagogiques de Circonscriptions en Éducation Physique et Sportive

POSTE	Poste implanté au sein d'une circonscriptions
CADRE GÉNÉRAL DE LA FONCTION	<p>Membre de l'équipe de circonscription, il est un formateur polyvalent qui exerce ses fonctions sous l'autorité de l'IEN chargé de la circonscription, dont il est le collaborateur.</p> <p>Le conseiller pédagogique en Éducation Physique et Sportive (CPC EPS) a pour mission de contribuer au développement des actions et de projets relevant des orientations nationales, académiques et départementales, notamment dans le domaine de l'Éducation Physique et Sportive. Il contribue à la formation des professeurs des écoles. Ses missions en EPS se rajoutent à celles des missions de généraliste en proportion.</p> <p>Le service des CPC EPS s'organise dans le cadre de la durée légale annuelle du travail applicable à l'ensemble des fonctionnaires. Il se répartit principalement sur les 36 semaines de l'année scolaire. La charge de travail du CPC EPS dépasse le simple cadre des horaires scolaires. Il est appelé à participer à des réunions de travail ou des actions en lien avec les missions qui lui sont confiées en dehors des heures scolaires. Sa mission en faveur de l'éducation physique et sportive suppose une solide expertise des compétences dans ce domaine. A ce titre, il inscrit son action dans le cadre de l'équipe départementale EPS et à cette occasion s'assure de la mise en œuvre et du suivi de la politique départementale pour l'EPS définie par l'IA-DSDEN au sein des circonscriptions.</p>
SITUATION ADMINISTRATIVE	Poste à temps complet
QUALIFICATIONS REQUISES	Le poste est ouvert en priorité aux enseignants du 1er degré possédant un CAFIPEMF option EPS, puis aux enseignants possédant un CAFIPEMF généraliste.
MISSIONS	<p>Le conseiller pédagogique de circonscription en charge de l'EPS est chargé :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Accompagner les enseignants dans la mise en œuvre des programmes d'enseignement et des orientations nationales. ○ Élaborer des outils et des documents pédagogiques à destination des équipes pédagogiques des écoles. ○ Promouvoir et mettre en œuvre au sein de la circonscription les actions pédagogiques concourant au développement de l'EPS dans toutes ses composantes, en collaboration avec l'équipe départementale EPS. ○ Accompagner la mise en œuvre dans les écoles et les Réseaux des programmes d'EPS concourant à l'acquisition du socle commun de compétences en lien avec le projet d'école. ○ Fédérer les enseignants et les équipes pédagogiques autour de projets, notamment en EPS et les accompagner dans leur mise en œuvre. ○ Superviser la conception, le suivi et l'évaluation des projets notamment ceux à dominante EPS. ○ Instruire et coconstruire de tout dossier concourant au développement de EPS. ○ Contribuer à l'organisation d'événements à l'échelle de la circonscription et/ou du département dans le domaine de l'éducation physique et sportive. ○ Accompagner localement les projets menés en partenariat (notamment l'agrément des intervenants) et consolider les liens avec les personnes ressources (Territorialités locales, intervenants, etc...) ○ Instruire les dossiers « projets sorties scolaires » et accompagner les équipes. ○ Aider à la mise en œuvre des programmes d'E.P.S dans le cadre de la continuité école-collège (EPS et sport scolaire USEP-UNSS).

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Promouvoir la natation scolaire, les jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Labellisation «Génération 2024».
CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES MOBILISABLES	<ul style="list-style-type: none"> ○ Disposer de bonnes connaissances didactiques et pédagogiques relatives aux domaines concernés (Activités physiques sportives et artistiques) ○ Connaître les textes réglementaires relatifs à l'EPS (sorties scolaires, taux d'encadrement en EPS, etc.). ○ Être capable de produire, partager et mutualiser des documents, informations et ressources avec l'utilisation des outils de travail collaboratifs. ○ Posséder des qualités d'écoute, de discrétion, de confidentialité et de loyauté. ○ Disposer de qualités relationnelles et d'adaptabilité. ○ Être capable de se rendre disponible et réactif afin de faire face aux éventuelles urgences. ○ Développer des relations avec les différents partenaires de l'Ecole. ○ Utiliser les outils et ressources numériques
CANDIDATURE	La demande doit être transmise accompagnée d'un CV et d'une lettre de motivation via l'application COLIBRIS uniquement .

Conseillers Pédagogiques de Circonscriptions

POSTE	<p>La fonction de conseiller pédagogique est exercée dans une circonscription (CPC) auprès d'un IEN. Son poste est implanté dans les locaux de l'Inspection de l'EN concernée.</p>
CADRE GENERAL DE LA FONCTION	<p>Membre de l'équipe de circonscription, il est un formateur polyvalent qui exerce ses fonctions sous l'autorité de l'IEN chargé de la circonscription, dont il est le collaborateur direct.</p> <p>Références: missions des conseillers pédagogiques du premier degré - circulaire n° 2015 -114 du 21-7-2015 Décret N° 2015-883 du 20 juillet 2015 relatif à la fonction de maître formateur et de conseiller pédagogique dans le premier degré et portant modification du décret N° 2008-775 du 30 juillet 2008 relatif aux obligations de service des personnels enseignants du premier degré</p>
SITUATION ADMINISTRATIVE	<p>Poste à temps complet</p>
QUALIFICATIONS REQUISES	<p>Titulaire d'un CAFIPEMF</p>
MISSIONS	<p><i>Accompagnement pédagogique des enseignants du premier degré</i> Le conseiller accompagne les enseignants (PE stagiaires et titulaires) dans la mise en œuvre des programmes d'enseignement et des projets, par le biais de visites, de participations à des concertations pédagogiques avec les enseignants (conseils de cycle/de maîtres/école), par le suivi et l'assistance en particulier pour les enseignants débutants. Il aide et conseille les enseignants dans l'analyse de leurs pratiques professionnelles. Il aide les équipes à identifier les besoins des élèves et à construire des réponses pédagogiques adaptées. Il favorise la mutualisation et le travail en équipe des enseignants qu'il accompagne dans l'appropriation des innovations et des résultats des recherches didactiques et pédagogiques. Il contribue à la diffusion de ressources pédagogiques en lien avec les orientations de travail retenu au plan local, départemental, national lors de journées de formations (de circonscription ou/et journées "Rep", réunions de directeurs, de groupes départementaux, lors de COPIL et de CEC)</p> <p><i>Contribution à la formation initiale et continue des enseignants</i> Le conseiller conçoit et conduit des actions de formation initiale et continue (animations pédagogiques, stages, formation M@gistère en présentiel ou en distanciel, constellations en français et mathématiques) répondant au cahier des charges départemental et académique. Il seconde l'IEN dans les actions inter-degrés avec les collèges de la circonscription (conseil école/collège).</p> <p><i>Dans le cadre de l'éducation prioritaire,</i> Il anticipe le plan de formation de manière à prévoir les remplacements par les BD pour les 9 journées de formation par enseignant en REP+, Il participe à l'élaboration d'un plan de formation cohérent et à son animation. Il participe aux réflexions didactiques et pédagogiques dans des groupes départementaux ainsi qu'avec l'INSPE. Il contribue à la production de ressources</p>

	<p>pédagogiques à destination des enseignants, à l'échelle de la circonscription ou du département.</p> <p>Il participe à l'accompagnement des enseignants qui s'engagent dans la préparation de certifications professionnelles.</p> <p>Contribution à la mise en œuvre de la politique éducative</p> <p>Le conseiller seconde l'IEN à l'élaboration et à la conduite du plan de formation de circonscription.</p> <p>Il représente l'inspecteur de l'Education Nationale à sa demande lors de réunions partenariales.</p> <p>Il assure le suivi des dossiers confiés par l'inspecteur de l'Education nationale et peut prendre part aux tâches administratives liées au programme de travail pédagogique de la circonscription ou du département:</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Dossiers projets d'école, de réseau (accompagnement des directeurs d'école): aide à l'écriture, au bilans/aux analyses des actions et aux projections ○ Dossiers climat scolaire (harcèlement, conduite de projets liés) : a des actions de prévention et de mises en œuvre d'actions ○ Dossiers d'éducation artistique et culturelle (aide construction de projets, adage, conventions et agréments, suivi de projet, valorisation) ○ Dossiers des évaluations départementales et nationales français/mathématiques (GS, CP, CE1, CE2, CM2 et sixièmes) : aide à la lecture des lignes de forces et de faiblesses des compétences d'élèves, aux analyses et aux projections de médiations et de remédiation ○ Dossiers de pré-orientation et de parcours scolaire : aide les équipes à la constitution des dossiers ○ Projets de circonscription (EDD, robot, plurilinguisme...)
<p>CONNAISSANCES ET COMPETENCES MOBILISABLES</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Connaissance du système éducatif; ○ Faire preuve de compétences de formateur.trice; ○ Connaitre les enjeux des parcours éducatifs et les modalités de mises en œuvre; ○ Maîtriser l'outil informatique (word, excel, messagerie électronique); ○ Être capable de travailler en équipe avec un sens permanent de l'intérêt du service, se rendre disponible et réactif afin de faire face aux éventuelles urgences; ○ Être capable de développer des partenariats, travailler en partenariat; ○ Posséder une aptitude assurée à la communication écrite et orale; ○ Faire preuve de bonnes capacités d'organisation; ○ Posséder une idée précise des exigences éthiques, de l'étendue et des limites de sa mission et maîtriser ses attitudes; ○ Disposer d'aptitudes à l'écoute, à l'empathie, à la communication ; ○ Faire preuve de dynamisme et d'initiative;
<p>CANDIDATURE</p>	<p>La demande doit être transmise accompagnée d'un CV et d'une lettre de motivation <i>uniquement</i> via l'application COLIBRIS.</p>

Conseillers Pédagogiques de Circonscriptions Numérique

POSTE	Poste implanté au sein d'une ou deux circonscriptions
CADRE GENERAL DE LA FONCTION	<p>L'équipe des Conseillers Pédagogiques Numérique du 95 est composée d'enseignants du premier degré titulaire d'un CAFIPEMF TRE à qui est confiée une mission à temps plein ou exceptionnellement à temps partiel. Ils sont appelés à intervenir sur deux circonscriptions et ils peuvent également et ponctuellement intervenir ou collaborer sur les autres circonscriptions, dans le cadre de leurs missions départementales.</p> <p>Ils sont chargés de mettre en œuvre le projet départemental impulsé par l'IEN chargé de la mission numérique et sa déclinaison au niveau de chaque circonscription.</p> <p>Au sein de la circonscription, le Conseiller au Numérique accompagne les équipes pédagogiques et les collectivités en fonction des besoins et des projets des écoles.</p> <p>Dans le cadre du travail de la circonscription, en référence aux objectifs académiques et départementaux, il assiste l'IEN-CCPD et régulièrement, il lui rend compte de son action.</p>
SITUATION ADMINISTRATIVE	Poste à temps complet
QUALIFICATIONS REQUISES	Titulaire d'un CAFIPEMF option Enseignement numérique (ou autre si compétences acquises)
MISSIONS	<p>Formation</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Participation à la mise en œuvre du plan de formation de la circonscription ○ Accompagnement et formation des enseignants aux usages du numérique au sein de la circonscription (y compris auprès des néo titulaires). ○ Participation à des actions de formations départementales coordonnées par les conseillers numériques départementaux ○ Collaboration avec les conseillers pédagogiques de la circonscription dans le développement des usages du numérique éducatif ○ Mise au service de l'équipe de circonscription de son expertise pour développer les compétences numériques de tous ○ Sensibiliser à la dimension légale et déontologique de l'utilisation des outils numériques (équipe de circonscription et équipes d'écoles). <p>Ingénierie pédagogique</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Elaboration de modules ou de parcours de formation au numérique. ○ Collaboration avec les autres conseillers de circonscription à la mise en place de modules ou de parcours de formation mettant en œuvre le numérique ○ Veille technologique, institutionnelle et pédagogique. <p>Impulsion</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Proposition ou accompagnement de projets numériques locaux (au niveau de l'école, de la commune, en lien avec le collège...) ○ Promotion et accompagnement de projets numériques nationaux, académiques, départementaux en lien avec les conseillers départementaux. <p>Accompagnement des directeurs</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Accompagnement des directeurs d'école dans l'usage des applications directeur (Onde, Affelnet, LSU...)

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Aide à la mise en place du volet numérique dans le projet d'école en lien avec l'équipe d'école et en collaboration avec l'équipe de circonscription <p><i>Suivi des équipements</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Accompagnement et conseil auprès des communes pour l'équipement numérique des écoles (en lien si nécessaire avec les conseillers départementaux): matériels collectifs ou individuels, réseaux, filtrage... ○ Recensement des équipements numériques des écoles ○ Accompagnement de plans d'équipements, d'appel à projets, en lien si nécessaire avec les conseillers départementaux ○ Conseil à la mise en œuvre de services auprès des écoles (ENT, sites, applications...) en lien si nécessaire avec les conseillers départementaux <p><i>Valorisation des pratiques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Suivi des usages de ressources numériques et repérage des « bonnes pratiques » (utilisation appropriée des ressources, pratiques de classes repérées...). ○ Diffusion, après validation des conseillers pédagogiques départementaux en charge de la communication, des démarches d'apprentissages les plus pertinentes faisant appel aux outils numériques. <p><i>Mission départementale</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Participation aux groupes départementaux en articulation avec les conseillers numériques départementaux coordonnateurs du groupe numérique dans le but d'inscrire le numérique dans sa transversalité disciplinaire ○ Participation aux séminaires et groupes de travail académiques ○ Participation aux formations ou réunions proposées par la mission numérique départementale <p><i>Expertise et conseil</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Représentation de I'EN dans les réunions ou événements liés au développement du numérique ○ Participation aux instances et formations où le numérique peut être un enjeu dans le cadre de l'inter-degré.
<p>CONNAISSANCES ET COMPETENCES MOBILISABLES</p>	<p>Le CPC numérique a vocation à accompagner en priorité le pilotage de la politique éducative au et par le numérique au sein de la circonscription dans laquelle (lesquelles) il est nommé.</p> <p>Le conseiller pédagogique numérique s'attache particulièrement aux aspects pédagogiques de la pratique du numérique et veille à apporter son expertise auprès des conseillers de circonscription, des équipes enseignantes et des corps d'inspection.</p>
<p>CANDIDATURE</p>	<p>La demande doit être transmise accompagnée d'un CV et d'une lettre de motivation uniquement via l'application COLIBRIS.</p>

Directeur d'école en REP +

POSTE	Poste de direction d'écoles maternelle et élémentaire inscrites dans le dispositif REP +
CADRE GENERAL DE LA FONCTION	<p>Sous l'autorité de l'inspecteur de l'Éducation nationale de circonscription et selon le contrat d'objectifs défini avec les autorités académiques, le directeur d'une école au sein du dispositif REP + exerce ses responsabilités pédagogiques et administratives à l'égard des élèves, des personnels, des parents d'élèves et des partenaires de l'école. Il travaille au sein d'une équipe pluri-catégorielle 1er et 2nd degrés en animant des réunions, des groupes de travail avec les équipes pédagogiques du réseau REP+, du collège et avec les partenaires associés pour la mise en œuvre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.</p> <p>Il propose et met en œuvre des innovations favorisant la réalisation du projet d'école et du contrat d'objectifs du réseau. Il organise la scolarité de tous les élèves et apporte une attention particulière à la personnalisation des parcours, en articulant les différents dispositifs d'aide.</p> <p>Il conduit les orientations (analyse, synthèse, évaluation) pédagogiques et éducatives en vue de l'amélioration des résultats des élèves</p> <p>Il participe aux différentes réunions du comité de pilotage partenarial et du conseil école-collège et contribue activement à ses travaux. Il élabore et renseigne les outils de suivi et de pilotage en relation étroite avec le secrétaire de comité exécutif et l'inspecteur de circonscription.</p> <p>Il participe à la conception, à l'organisation et à la réalisation des 9 journées de décharge en lien avec l'IEN et le Principal du collège REP+</p>
SITUATION ADMINISTRATIVE	Poste à temps complet
QUAL/FICAT/ONS REQUISES	<p>Etre inscrit sur la liste d'aptitude des directeurs d'écoles de 2 classes et plus</p> <p>Une expérience d'enseignement en éducation prioritaire et/ou de direction est vivement souhaitée.</p>
MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> ○ Représenter l'institution auprès des familles et des collectivités territoriales. ○ Impulser et accompagner les orientations pédagogiques et éducatives en lien avec la politique conduite dans le cadre du programme REP+. ○ Impulser une réflexion didactique et pédagogique au service de la réussite de tous les élèves. ○ Engager l'équipe pédagogique et éducative dans le contrat d'objectifs. ○ Piloter les partenariats et participer à l'évaluation des actions partenariales mises en place au sein de son école. ○ Connaître les dispositifs d'accompagnement. ○ Coordonner et piloter le projet d'école et les projets éducatifs et pédagogiques avec les axes du programme REP+. ○ Participer activement aux travaux des instances du réseau et contribuer à l'élaboration des actions, leur mise en œuvre et leur évaluation. ○ Organiser et animer les instances de concertation et de régulation de l'école. ○ Mutualiser et valoriser les compétences de tous les enseignants de l'école.

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Encourager les initiatives pédagogiques, les expérimentations et les pratiques innovantes et contribuer à leur diffusion au sein de l'école et du dispositif REP+. ○ Faire preuve de capacités relationnelles et d'une bonne écoute en direction des familles, des élèves et de l'ensemble de ses partenaires. ○ Accompagner les familles à la parentalité: impulser et mettre en œuvre une réflexion sur l'importance des relations avec les familles. ○ Veiller à la bonne marche de l'école et au respect de la réglementation qui lui est applicable. ○ Organiser la scolarité de tous les élèves et apporter une attention particulière à la personnalisation des parcours, en articulant les différents dispositifs d'aide. ○ Être l'interlocuteur des autorités locales et veiller à la qualité des relations avec les parents d'élèves et les partenaires de l'école. ○ Être le garant d'un climat scolaire propice aux apprentissages.
<p>CONNAISSANCES ET COMPETENCES MOBILISABLES</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Disposer de bonnes connaissances du système éducatif, des textes de l'éducation prioritaire et du dispositif REP +. ○ Savoir agir avec éthique et responsabilité dans le respect des principes du service public d'éducation. ○ Être capable de travailler en équipe afin d'animer les instances de concertation et de régulation de la vie de l'école, en prenant en compte la diversité des partenaires. ○ Maîtriser les outils informatiques et numériques ainsi que l'Internet dans les différents aspects de la gestion de l'établissement. ○ Disposer de compétences organisationnelles et méthodologiques pour savoir apprécier de façon distanciée les diverses situations et prendre les décisions adaptées.
<p>CANDIDATURE</p>	<p>La demande doit être transmise accompagnée d'un CV et d'une lettre de motivation via l'application COLIBRIS <i>uniquement</i>.</p>

Directeur d'école disposant d'un dispositif « un violon dans mon école »

POSTE	Poste de direction d'écoles maternelle et élémentaire disposant d'un dispositif « un violon dans mon école »
CADRE GENERAL DE LA FONCTION	<p>Sous l'autorité de l'inspecteur de l'Éducation nationale de circonscription et selon le contrat d'objectifs défini avec les autorités académiques, le directeur d'une école exerce ses responsabilités pédagogiques et administratives à l'égard des élèves, des personnels, des parents d'élèves et des partenaires de l'école. Le dispositif « un violon dans mon école » s'intègre dans le projet académique et doit être décliné dans le projet d'école.</p> <p>Il propose et met en œuvre des innovations favorisant la réalisation du projet d'école et du contrat d'objectifs du réseau. Il organise la scolarité de tous les élèves et apporte une attention particulière à la personnalisation des parcours, en articulant les différents dispositifs d'aide.</p> <p>Il conduit les orientations (analyse, synthèse, évaluation) pédagogiques et éducatives en vue de l'amélioration des résultats des élèves</p> <p>Il élabore et renseigne les outils de suivi et de pilotage en relation étroite avec le secrétaire de comité exécutif et l'inspecteur de circonscription.</p>
SITUATION ADMINISTRATIVE	Poste à temps complet
QUALIFICATIONS REQUISES	Être inscrit sur la liste d'aptitude des directeurs d'écoles de 2 classes et plus
MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> ○ Représenter l'institution auprès des familles et des collectivités territoriales. ○ Impulser et accompagner les orientations pédagogiques et éducatives ○ Impulser une réflexion didactique et pédagogique au service de la réussite de tous les élèves. ○ Engager l'équipe pédagogique et éducative dans le contrat d'objectifs. ○ Avoir conscience de l'impact du dispositif sur la vie de l'école et sur les relations avec l'ensemble des acteurs de l'école (enseignants, ATSEM, RASED...) ○ Connaître les dispositifs d'accompagnement. ○ Coordonner et piloter le projet d'école et les projets éducatifs et pédagogiques. ○ Piloter les conseils de cycle, de maîtres avec une réflexion pédagogique pour porter le dispositif avec l'ensemble des collègues, ainsi qu'avec les établissements qui se rattachent à l'école. ○ Mutualiser et valoriser les compétences de tous les enseignants de l'école. ○ Encourager les initiatives pédagogiques, les expérimentations et les pratiques innovantes. ○ Faire preuve de capacités relationnelles et d'une bonne écoute en direction des familles, des élèves et de l'ensemble de ses partenaires. ○ Accompagner les familles à la parentalité : impulser et mettre en œuvre une réflexion sur l'importance des relations avec les familles. ○ Veiller à la bonne marche de l'école et au respect de la réglementation qui lui est applicable.

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Organiser la scolarité de tous les élèves et apporter une attention particulière à la personnalisation des parcours, en articulant les différents dispositifs d'aide. ○ Être l'interlocuteur des autorités locales et veiller à la qualité des relations avec les parents d'élèves et les partenaires de l'école. ○ Être le garant d'un climat scolaire propice aux apprentissages. ○ Suivre des formations en lien avec le dispositif
<p>CONNAISSANCES ET COMPETENCES MOBILISABLES</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Disposer de bonnes connaissances du système éducatif. ○ Savoir agir avec éthique et responsabilité dans le respect des principes du service public d'éducation. ○ Être capable de travailler en équipe afin d'animer les instances de concertation et de régulation de la vie de l'école, en prenant en compte la diversité des partenaires. ○ Maîtriser les outils informatiques et numériques ainsi que l'Internet dans les différents aspects de la gestion de l'établissement. ○ Disposer de compétences organisationnelles et méthodologiques pour savoir apprécier de façon distanciée les diverses situations et prendre les décisions adaptées. ○ Avoir une appétence pour la musique
<p>CANDIDATURE</p>	<p>La demande doit être transmise accompagnée d'un CV et d'une lettre de motivation via l'application COLIBRIS uniquement.</p>

POSTE ENSEIGNANT EFIV

**(ENFANTS ISSUS DE FAMILLES ITINERANTES ET DE VOYAGEURS)
EN UPS (UNITE PEDAGOGIQUE SPECIFIQUE)**

POSTE	<p>Exerce sur des postes basés dans les écoles de référence liées à l'implantation géographique des gens du voyage. Peut être amené à se déplacer sur l'ensemble du Val D'Oise en fonction des déplacements des EFIV et des besoins du département.</p>
CADRE GENERAL DE LA FONCTION	<p>Les Unités pédagogiques spécifiques (UPS) sont des dispositifs d'accompagnement à la scolarité, animées par des personnels spécialement formés à l'accueil des enfants itinérants et de voyageurs. L'enseignant travaille sous l'autorité hiérarchique de l'IEN de la circonscription concernée et de l'IEN en charge du CASNAV Cadre réglementaire de référence: Circulaire n°2012-142 du 26-10-2012</p>
SITUATION ADMINISTRATIVE	<p>Poste à temps plein et à titre définitif sur plusieurs secteurs d'intervention</p>
QUAL/FICAT/ONS REQUISES	<p>Poste ouvert aux enseignants du premier degré.</p>
MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> ○ Assurer l'enseignement auprès des Enfants du Voyage (itinérants ou semi-sédentaires) au niveau élémentaire : soutien en langue française et éventuellement en mathématiques; ○ Travailler, en lien avec les collèges, à la poursuite de la scolarité des EFIV dans le second degré: accompagner les familles, assurer les heures d'APC au sein des collèges auprès des élèves de 6ème; ○ Accompagner les familles, dès l'école maternelle, pour une scolarisation dès 3 ans; Participer à des temps de concertation avec les équipes; ○ Se constituer en personne ressource dans l'école (évaluation diagnostique, conseiller les équipes pour l'inclusion scolaire, proposer et élaborer des outils); ○ Assurer le suivi de la scolarité avec les enseignants, les directeurs et les familles (mise en place et valorisation du livret de suivi); ○ Être la personne référente des EFIV en lien avec l'aire d'accueil et les terrains familiaux; ○ Répondre aux enquêtes CASNAV; ○ Participer aux réunions et aux formations du groupe départemental.
CONNAISSANCES ET COMPETENCES MOBILISABLES	<ul style="list-style-type: none"> ○ Connaître le public EFIV; ○ Être capable de travailler en équipe; ○ Être en mesure d'instaurer une relation de qualité adaptée avec les familles : accueil, incitation à la scolarisation, travail sur l'assiduité; ○ Connaître des méthodes et outils pédagogiques adaptés à ce public : expérience auprès des élèves en difficulté, expérience dans le domaine de l'apprentissage des fondamentaux de la langue française (lecture, écriture, langage oral); ○ Être capable d'adapter son enseignement à des élèves parfois éloignés des codes de l'école et de la culture scolaire;

	<ul style="list-style-type: none">○ Gérer un public hétérogène;○ Être disponible et mobile;○ Maîtriser l'outil informatique.
CANDIDATURE	La demande doit être transmise accompagnée d'un CV et d'une lettre de motivation uniquement via l'application COLIBRIS

ENSEIGNANT - POLE LINGUISTIQUE RENFORCE

POSTE	Poste implanté au sein d'une école.
CADRE GENERAL DE LA FONCTION	Afin de favoriser le développement du pôle linguistique renforcé, un poste à profil est implanté au sein de plusieurs écoles élémentaires.
SITUATION ADMINISTRATIVE	L'enseignant nommé sera affecté sur une classe de l'école à temps complet.
QUALIFICATIONS REQUISES	Poste à profil d'enseignant ayant des compétences linguistiques reconnues
MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> ○ Aider à la mise en œuvre de l'enseignement de la langue vivante dans l'ensemble des classes de l'école dans laquelle l'enseignant est affecté (référent). Des échanges de service sont possibles. ○ S'inscrire comme personne ressource au sein de l'équipe d'école, en lien avec la conseillère départementale LV du secteur. ○ Coordonner le parcours linguistique entre l'école et le collège. ○ Impulser des projets d'ouverture internationale.
CONNAISSANCES ET COMPETENCES MOBILISABLES	<ul style="list-style-type: none"> ○ Compétences linguistiques en anglais (niveau B2 minimum) ○ Capacité à travailler en équipe et en inter degré. ○ Connaissance des textes officiels. ○ Connaissances pédagogiques et didactiques sur l'enseignement des langues et en langues.
CANDIDATURES	La demande doit être transmise accompagnée d'un CV et d'une lettre de motivation via l'application COLIBRI uniquement .

Enseignant Référent pour la Scolarisation des Elèves en Situation de Handicap

POSTE	Poste implanté au sein de collège proche du secteur d'intervention de chaque enseignant référent.
CADRE GENERAL DE LA FONCTION	<p>Les enseignants référents sont sous l'autorité de l'IEN-ASH et travaillent en étroite collaboration avec les IEN de leur secteur d'intervention et les chefs d'établissements. Ils apportent appui et conseil aux familles.</p> <p><i>Code de l'Education, articles L112 et sqq. D 351-12</i></p> <p><i>Arrêté du 17 août 2006 sur les référents et leur secteur d'intervention</i></p> <p><i>Circulaire n°2006-126 du 17 août 2006 sur la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation</i></p>
SITUATION ADMINISTRATIVE	Poste à temps complet
QUAL/FICAT/ONS REQUISES	Poste ouvert aux enseignants du premier et du second degrés, titulaires du CAPPEi ou d'un autre diplôme de l'ASH.
MISSIONS	<p>L'enseignant référent est, au sein de l'Education nationale, l'acteur central des actions conduites en direction des élèves en situation de handicap :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Il est l'interlocuteur privilégié des parents ou des représentants légaux de chaque élève en situation de handicap de son secteur d'intervention, auprès desquels il assure une mission d'accueil et d'information. ○ Il assure la coordination des actions de l'équipe de suivi de la scolarisation. ○ Il veille à la cohérence et à la continuité du projet personnalisé de scolarisation de la maternelle au lycée ○ Il assure un lien permanent avec l'équipe pluridisciplinaire d'évaluation de la MDPH. ○ Dans le cas d'une première scolarisation, il a un rôle essentiel d'information, d'aide et de conseil tant auprès des équipes enseignantes que des familles. <p>L'enseignant référent:</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Réunit et anime les équipes de suivi de scolarisation. Il en rédige les comptes rendus et en assure la diffusion auprès des acteurs concernés. ○ Recueille des éléments d'observations en milieu scolaire qu'il transmet à l'équipe pluridisciplinaire d'évaluation. ○ Est le correspondant du Service de l'Ecole Inclusive pour la mise en œuvre du PPS (notification d'affectation, attribution de matériel pédagogique adapté, quotité d'accompagnement humain). ○ Est un des acteurs du fonctionnement des Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisé (PIAL). ○ Participe à la tenue et à la mise à jour des bases de données indispensables au pilotage national, académique et départemental de la scolarisation des élèves en situation de handicap.

<p>CONNAISSANCES ET COMPETENCES MOBILISABLES</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Connaissance et maîtrise des enjeux de l'école inclusive, du système éducatif, de la politique et des dispositifs de scolarisation des enfants et adolescents en situation de difficultés scolaires et/ou en situation de handicap ○ Qualités relationnelles, d'écoute, de communication, d'adaptabilité et d'organisation. ○ Aptitude à la conduite de réunion. ○ Connaissance des outils de bureautique ○ Grande disponibilité, ce poste nécessite une grande mobilité et une disponibilité horaire fondée sur le temps de service annualisé des fonctionnaires (1607 H).
<p>CANDIDATURES</p>	<p>La demande doit être transmise accompagnée d'un CV et d'une lettre de motivation uniquement via l'application COLIBRIS.</p>

Enseignant sur dispositif de scolarisation des enfants de moins de 3 ans

POSTE	Enseignant de la classe de moins de 3 ans de l'école maternelle.
CADRE GENERAL DE LA FONCTION	<p>L'enseignant de classe d'enfants de moins de 3 ans fait partie intégrante de l'équipe pédagogique qui conçoit le projet d'accueil et de scolarisation. Son action pédagogique vise à accueillir en tout premier lieu de jeunes élèves et leurs familles.</p> <p>À partir du projet élaboré pour la classe en conformité avec les orientations nationales, il organise et met en œuvre des modalités d'accueil et d'accompagnement des enfants qui favorisent l'adaptation à l'école et la construction des apprentissages, en particulier langagiers, sociaux et moteurs.</p> <p>Il veille à identifier finement les besoins spécifiques de chacun de ses jeunes élèves pour adapter les réponses pédagogiques et didactiques, pour aménager le temps et les espaces afin de permettre une scolarisation réussie.</p> <p>Son action pédagogique est centrée avant tout sur l'acquisition du langage oral, en accordant toute sa place au jeu et à la manipulation des objets. L'éducation sensorielle, les activités physiques et la motricité fine, la rencontre avec le langage écrit et les expériences sensibles constituent le cœur des activités de la classe.</p> <p>L'action de l'enseignant de toute petite section doit être pensée en articulation étroite avec l'ATSEM et les enseignants de l'école.</p> <p>La mise en œuvre d'une classe de moins de 3 ans nécessite une réflexion et une action concertées au sein de l'équipe pédagogique dans le cadre des heures institutionnelles dédiées aux conseils des maîtres et de cycle.</p>
SITUATION ADMINISTRATIVE	Poste à temps complet
QUALIFICATIONS REQUISES	Poste ouvert aux enseignants du premier degré.
MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> ○ Accompagner les enfants et leurs familles avant la rentrée scolaire et tout long de l'année. ○ Mettre en place une rentrée ajustée. ○ Créer un cadre adapté aux besoins et au rythme de vie des enfants de moins 3 ans. ○ Mettre en œuvre une pratique pédagogique souple à partir d'un aménagement de l'espace favorable aux expérimentations, en conformité avec les ressources publiées sur le site EDUSCOL. ○ Accompagner les enfants dans la conquête de l'autonomie et de la propreté ○ Favoriser les apprentissages langagiers dans des contextes adaptés aux élèves
CONNAISSANCES ET COMPETENCES MOBILISABLES	<ul style="list-style-type: none"> ○ Bonne connaissance de l'école maternelle, de ses pratiques et de ses attentes. ○ Connaissance des besoins spécifiques des enfants de moins de trois ans. ○ Capacités relationnelles, qualités d'accueil, d'écoute et d'adaptation. ○ Aptitude à travailler en équipe, à initier et développer des partenariats. ○ Volonté de s'engager dans une démarche innovante.

	<ul style="list-style-type: none">○ Capacité à rendre compte d'une pratique professionnelle particulière et à la partager.○ Une expérience d'enseignement en maternelle est indispensable et/ou de classe de petite section souhaitée.
CANDIDATURE	La demande doit être transmise accompagnée d'un CV et d'une lettre de motivation via l'application COLIBRIS uniquement .

POSTE ENSEIGNANT UPE2A

(UNITE PEDAGOGIQUE POUR ELEVES ALLOPHONES ARRIVANTS)

POSTE	<p>Exerce sur des postes basés dans les écoles de référence liées à l'implantation géographique des élèves allophones arrivants. Peut être amené à se déplacer sur plusieurs circonscriptions en fonction des besoins du département ;</p>
CADRE GENERAL DE LA FONCTION	<p>En référence à la circulaire nationale N° 2021-143 du 2-10-2012 et la circulaire académique du 19/09/2019 (2019-CASNAV-1 Accueil des Elèves Allophones Nouvellement Arrivés dans l'académie). L'enseignant travaille sous l'autorité hiérarchique de l'IEN de la circonscription concernée et de l'IEN en charge du CASNAV.</p>
SITUATION ADMINISTRATIVE	<p>Poste à temps plein et à titre définitif sur plusieurs secteurs d'intervention</p>
QUALIFICATIONS REQUISES	<p>Poste ouvert aux enseignants du premier degré, titulaire de la certification complémentaire en français langue seconde.</p>
MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> ○ Assurer le premier accueil des familles d'EANA et d'EFIV. ○ Evaluer chaque élève à son arrivée dans sa langue d'origine et en français afin de déterminer son niveau de classe et de mettre en place sa prise en charge en UPE2A. ○ Assurer un enseignement du français langue étrangère et le français langue de scolarisation aux élèves nouvellement arrivés en France. ○ Organiser l'emploi du temps individuel et évolutif de l'élève en élaborant un projet articulé avec le projet d'école. ○ Organiser les réunions de concertation avec l'équipe pédagogique afin de mettre en œuvre les inclusions en classe ordinaire au fil de l'acquisition des compétences des élèves. ○ Travailler en collaboration avec l'équipe pédagogique en tant que personne-ressource pour adapter les situations d'apprentissage et réaliser les évaluations formatives. ○ Animer les rencontres avec les familles. ○ Préparer les élèves à la passation du DELF prim. ○ Participer en tant qu'examineur-correcteur au DELF. ○ Travailler en étroite collaboration avec la structure du CASNAV. ○ Répondre aux enquêtes CASNAV ; ○ Participer aux réunions et aux formations du groupe départemental. <p>Il est rappelé qu'une UPE2A école a vocation à être itinérante. Le titulaire du poste pourra alors être conduit à intervenir sur plusieurs écoles. Il pourra être amené à intervenir également sur le collège de secteur.</p>
CONNAISSANCES ET COMPETENCES MOBILISABLES	<ul style="list-style-type: none"> ○ Connaître le public et le parcours des EANA et les problématiques actuelles; ○ Avoir des connaissances didactiques du Français Langue Etrangère/Français Langue de Scolarisation ○ Être capable de travailler en équipe, avec des partenaires variés ;

	<ul style="list-style-type: none">○ Etre capable de s'adapter,○ Être en mesure d'instaurer une relation de qualité adaptée avec les familles ;○ Avoir une bonne connaissance des problèmes de l'évaluation ;○ Avoir la volonté de s'impliquer, être disponible et mobile ;○ Maîtriser l'outil informatique.
CANDIDATURE	La demande doit être transmise accompagnée d'un CV et d'une lettre de motivation uniquement via l'application COLIBRIS.